

Cap LEUCATE

BULLETIN MENSUEL
D'INFORMATION MUNICIPALE



CLAD
ciné

Cinéma à Leucate... Action !



Clap ciné :

vous accueille pour la saison estivale !



EQUIPEMENT CULTUREL

Le nouveau cinéma de Leucate, Clap Ciné, a ouvert ses portes au public le 15 juin et a été inauguré officiellement le 23 juin lors d'une soirée apéro-film. Ce projet est devenu réalité pour Frédéric Perrot qui a accueilli avec émotion famille, amis et partenaires. Sorti de terre en un an, le cinéma de Leucate vous propose désormais trois salles extrêmement confortables et des espaces décorés dans un esprit cinéma rétro en clin d'oeil au premier cinéma de plein air de la famille Perrot.

Des affiches cinématographiques galopent sur les baies vitrées du nouveau cinéma de Leucate ! Bien réel désormais, celui que tous attendaient s'est matérialisé sur l'espace de loisirs de Port Leucate. Il dispose d'un accès direct de la voie rapide depuis Leucate et d'un grand parking gratuit. Élément phare de la zone avec le Casino, Clap Ciné sera désormais un incontournable loisir

pour tous les Leucatois avec ses espaces lounge, bar à sirop Monin, salle de jeux vidéo et ses trois grandes salles aux sièges bien espacés et à l'assise XXL, d'où les premiers spectateurs ont pu visionner "Les Tuche", lors de la soirée inaugurale. Avec une certaine fierté et beaucoup d'émotion, Frédéric a remercié tous les accompagnateurs de son projet, émotion et fierté partagées par Monsieur le maire de Leucate, Michel Py, venu témoigner sa confiance et sa satisfaction à son ami d'enfance et au prestataire important que Frédéric est devenu. Car avec 15 000 clients potentiels à l'année et 200 000 en été, le cinéma aura de quoi dérouler ses "bobines" numériques !

Adresse :

Avenue du Roussillon 11370 Port Leucate
Tél. 04 68 40 91 31

ENVIRONNEMENT

Validation de l'état des lieux sur les zones humides

Le syndicat mixte Rivage est chargé, suite à l'appel d'offre qu'il a remporté auprès de l'Etat, de trouver une solution pour une meilleure prise en compte des zones humides dans le cadre de la loi sur le Développement des Territoires Ruraux (DTR).

Courant juin, l'état des lieux sur les zones humides a été présenté pour validation par les communes du pourtour de l'étang de Salses-Leucate, les services de l'état et l'agence de l'eau. Afin d'être le plus proche possible de la réalité, une délimitation plus fine, au regard des derniers textes, a été effectuée au niveau de zones sur lesquelles il y avait des interrogations. Par la suite, une hiérarchisation des zones et des actions seront proposées pour compléter l'état des lieux. Ce travail est le fruit d'une concertation qui donnera naissance au «plan de gestion sur les zones humides». Ces objectifs seront élaborés à l'aide de groupes de travail comprenant les acteurs locaux concernés.

A l'issue de la concertation, les zones particulièrement remarquables seront finalement classées et feront l'objet de toutes les attentions, tant pour leur entretien ou leur restauration, que pour la mise en valeur de ces milieux abritant une biodiversité exceptionnelle.

